



*Nouvelle mairie :
inauguration le samedi
12 avril 2025*



MAIRIE

Tél. : 05 61 82 02 29 - accueil@villeneuvelesbouloc.fr
contact@villeneuvelesbouloc.fr

- Permanence mairie en dehors des horaires d'ouverture
06 43 02 49 01
- Régie cantine : cantine@villeneuvelesbouloc.fr
- Service communication :
communication@villeneuvelesbouloc.fr
- Service urbanisme : urbanisme@villeneuvelesbouloc.fr
- Service comptabilité :
comptabilite@villeneuvelesbouloc.fr
- Site internet : www.villeneuvelesbouloc.fr
- Service culture : culture@villeneuvelesbouloc.fr
- Facebook : Service culturel de Villeneuve-lès-Bouloc

URGENCES

- PHARMACIES DE GARDE : 3237
- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- GENDARMERIE : 17
- NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114
- ENFANCE EN DANGER : 119
- NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL
VIOLENCES FEMMES INFO : 3919
- MÉDECIN DE GARDE : 3966
- CENTRE ANTI POISON : 05 61 77 74 47
- ACCUEIL MÉDICO TRAUMATIQUE : 05 62 18 33 83
25 avenue de Villemur 31140 Saint-Alban
- ERDF : 09 72 67 50 31

PERMANENCES JURIDIQUES

Conseil Départemental de l'accès au Droit

Pour toute question juridique vous pouvez consulter gratuitement en Haute-Garonne, des avocats, notaires et huissiers de justice. Plus d'infos : <https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/>

SANTÉ / SOCIAL

CCAS

Villeneuve-lès-Bouloc : ccas@villeneuvelesbouloc.fr
Castelnau d'Estrétefonds : ccas@mairiecastelnau.fr

Une permanence sociale du CCAS de Castelnau d'Estrétefonds est assurée à Villeneuve-lès-Bouloc tous les premiers jeudis du mois sur RDV au 05 34 27 66 40 ou au 05 61 82 02 29.

PERMANENCE SOCIALE

Une permanence est assurée par un travailleur social territorialisé de la CAF de Toulouse tous les jeudis au CCAS de Castelnau d'Estrétefonds sur RDV au 05 67 77 44 55.

MAISON MÉDICALE COMMUNALE

Médecins

- KHAROUBI Patrice : 05 61 82 07 67
- SALLES Georges : 05 62 20 29 44

Infirmières libérales

- AUGUSTE-MATHIEU Cindy : 07 86 05 73 49
- JOURNET Nadège : 06 08 70 81 22

Orthophoniste

- BONNAFÉ Lise : 05 61 74 71 73

Pédicure-podologue

- ESCULIÉ Lucie : 07 81 91 92 70 / 09 50 06 25 36
ou sur le site doctolib.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

- LE LOUER Edwige : 06 37 60 30 76

MAISON DES SOLIDARITÉS

2 rue de la gare 31620 Bouloc : 05 34 27 94 94

ENFANCE / JEUNESSE

ÉCOLE

Tél : 05 61 82 09 64 - mail : ecole@villeneuvelesbouloc.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Tél : 09 67 32 69 98

mail : villeneuvelesbouloc@leolagrange.org

CENTRES ANIMATION JEUNESSE

Site internet :

<http://www.lecgs.org/fr/site/ccf/page/presentation.php>

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 09 67 10 67 26 - mediatheque@villeneuvelesbouloc.fr

SOMMAIRE

Vie pratique 2

L'édito du maire 3

Actualités 4

Intercommunalité 6

Urbanisme, travaux et environnement 7

Santé et Social 9

Culture 12

Enfance et Jeunesse 18

Associations 19

La page des enfants 25

Expression libre 26

Agenda 27



En ma qualité de maire de Villeneuve-lès-Bouloc, c'est avec un plaisir rare et beaucoup d'émotion que j'aborde la rédaction de l'éditorial du magazine municipal de ce mois de décembre 2024.

En effet, **la nouvelle mairie a ouvert ses portes le lundi 18 novembre** et vous avez déjà été nombreux à y venir pour différents motifs. Je tiens à féliciter les adjoints et l'équipe municipale pour le travail réalisé et le suivi des travaux pour lesquels ils n'ont pas ménagé leurs efforts afin d'accompagner les étapes successives de l'édification du bâtiment.

C'est une grande satisfaction de pouvoir vous accueillir dans de meilleures conditions et d'offrir à notre personnel municipal un cadre de travail plus adapté qui leur permettra de s'acquitter de leur mission de service public. La date de l'inauguration officielle du bâtiment a été fixée au **samedi 12 avril 2025**.

La culture a toujours eu une place particulière dans notre commune et cette année encore l'équipe a souhaité élargir son champ d'action en proposant diverses animations autour **du nouvel espace jeux** à la médiathèque. N'hésitez pas à y venir seul ou en famille et découvrir des nouveautés chaque mois. Vous découvrirez dans ce magazine, à travers la programmation culturelle du premier semestre 2025, un ensemble d'événements choisis minutieusement pour vous par l'équipe culture. Le moment fort de cette saison sera **le spectacle « TOP 80 » qui aura lieu le samedi 24 mai à 20h30**, pensez à réserver vos places.

Dans un autre registre je souhaitais vous annoncer **la nomination de Sandrine SIGAL, maire de Castelnau d'Estrétefonds, à la tête du syndicat mixte d'Eurocentre**.

Concernant la qualité de vie à Villeneuve-lès-Bouloc, nous poursuivons **notre politique de réalisation progressive de voies vertes piétons-cycles**. De nouvelles acquisitions foncières sont en cours afin de réaliser celles-ci.

Je souhaite la bienvenue **aux trois nouveaux agents** qui ont rejoint le personnel municipal : GERMA Cécilia au service ressources humaines, BACH Victoria au service culture et GIACOMIN Jérôme qui vient en renfort du service technique. Par ailleurs, nous accueillons cette année **deux nouvelles associations** : « Skate Rider's 31 » et « G R Villeneuve-lès-Bouloc ».

Je terminerai en vous invitant à la cérémonie des vœux, suivie d'un apéritif dînatoire, qui se déroulera à la salle des fêtes le **vendredi 10 janvier 2025 à 19h30**. Je serai heureux de vous y rencontrer comme à l'accoutumée et, en attendant, vous souhaite, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

André GALLINARO

Magazine municipal d'information

Directeur de la publication : Mr André GALLINARO

Responsable de la publication : Commission communication

Mise en page et impression : SERGENT PAPER-Z.I de GABOR 81370 Saint-Sulpice

Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Nouvelle présidente au Syndicat d'Eurocentre



Pour la première fois, **une élue de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) s'est vue confier la présidence du Syndicat d'Eurocentre** (jusqu'à maintenant cette présidence était occupée par le président du Conseil Régional ou bien par celui du Conseil Départemental). Il s'agit de Mme Sandrine SIGAL, maire de Castelnau d'Estrétefonds et vice-présidente de la CCF en charge du développement économique. Cette élection va permettre **de réaliser le projet de développement économique de la CCF**, indispensable au dynamisme de notre territoire. Mme SIGAL explique « **Notre priorité est de lancer vite les études préliminaires pour définir le foncier de l'extension tenant compte des flux routiers sur la RD4 et la RD45 au carrefour de Masseribaut** ». Elle a déjà annoncé un planning de réunions de travail pour les semaines à venir. Mr le Maire, délégué au Syndicat Mixte d'Eurocentre, sera partie prenante dans ces temps de réflexion.



Fermeture des services de la mairie pour les fêtes

La mairie sera fermée les mardis 24 et 31 décembre de 14h00 à 17h30. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Retour sur la rentrée scolaire 2024-2025

L'école primaire de notre commune accueille cette année **227 enfants** dont 79 élèves répartis dans les 3 classes de maternelle et 148 élèves dans les 6 classes d'élémentaire. Bien que l'**effectif global** soit en légère baisse, tout comme le nombre de naissances sur la commune et au niveau national, on peut le considérer comme **relativement stable**.

L'équipe pédagogique est composée de **11 enseignantes** dont la directrice de l'école et une psychologue scolaire membre du RASED (Réseau d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficulté). En complément, 3 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) et 5 AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) travaillent en étroite collaboration avec les enseignantes.

En période scolaire, les menus élaborés sur place par une équipe de 6 agents sont servis 5 jours par semaine pour une moyenne de **210 repas par jour** (lundi, mardi, jeudi, vendredi) **et de 76 repas le mercredi**. Les enfants sont encadrés par **une quinzaine d'animateurs** pendant la pause méridienne. Le service cantine n'est pas obligatoire, cepen-

dant la municipalité tient à ce qu'il perdure pour répondre aux besoins des familles de la commune. **Le taux de satisfaction concernant la qualité et la diversité des repas servis à la cantine s'élève à 75 %** selon le dernier sondage effectué en juin 2024.

Le **coût moyen pour la mairie d'un enfant scolarisé** à l'école de Villeneuve pour l'année scolaire 2023-2024 s'élève à 2 211 € (hors coût de l'accueil de loisirs). Malgré la hausse du coût de l'alimentation, l'augmentation du **coût d'un repas à la cantine a été plafonné à quelques centimes d'euros** : de 8 centimes à 25 centimes selon le quotient familial des familles. De plus le tarif unique pour le repas adulte a été augmenté de 46 centimes (+7%), sachant que l'évolution du prix du panier moyen de la ménagère représente une augmentation de 12,5% sur deux ans (août 2022 à août 2024).



Repas d'Halloween à la cantine

Application « Ma sécurité »

La première application mobile **regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement** sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, quel que soit le modèle.

Cette application accompagne les citoyens vers la solution la plus adaptée à leurs besoins. **Elle offre une possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.**

Sur cette application, il est désormais possible de retrouver :

- les services de plaintes et de signalements en ligne ;
- l'accès aux plateformes de formalités administratives en ligne ;

- l'ensemble des numéros d'urgence ;
- les actualités et notifications locales de sécurité qui vous concernent ;
- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application ;
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent ;
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie autour de vous, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture ;



- la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements.

L'application « Ma sécurité » est là pour apporter des réponses concrètes, faciliter les échanges avec la gendarmerie et la police et donner aux Français la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité autour d'eux.



Espaces de jeux

Cet été de nouveaux espaces de jeux et de loisirs publics ont été aménagés :

- La création d'une aire de fitness

Sa conception a été faite en concertation avec les habitants lors de commissions dédiées. Cet espace a été subventionné à hauteur de 10 611.14 € par le Conseil Départemental. L'aire contient plusieurs agrès dont l'âge d'accessibilité est noté sur chaque jeu.

- Le renouvellement des infrastructures de l'aire de jeux des petits

Celle-ci est accessible aux enfants de 2 à 6 ans. Elle est composée de 2 nouvelles structures en bois avec un sol en copeaux de bois.

Nous vous rappelons que dans tous les espaces publics de loisirs de la commune les enfants restent sous la surveillance et la responsabilité d'un adulte.

Initiatives des habitants

Mme Carole Bourdeau
Coach professionnelle



Carole Bourdeau
Executive RH
06 98 232 433
carolebourdeau.acs@gmail.com



Déchets mal triés... poubelles non collectées

A compter du 2 novembre 2024, dans un souci de pédagogie et de sensibilisation, les agents de collecte vont apposer un ruban adhésif sur tout bac (ordures ménagères ou tri) qui comporte des déchets non acceptés ou des consignes de tri non respectées.

BAC REFUSÉ DÉCHETS NON CONFORMES

Merci de consulter le mémo-tri sur notre site internet
ou d'appeler le service Environnement au 05 62 79 15 30.

Le
Frontonnais
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Un ruban adhésif indique que votre bac contient des erreurs de tri. Que faire si cela vous arrive ?

C'est à vous de corriger l'erreur : déposer la bouteille de verre au conteneur le plus proche, retirer le sac poubelle du bac jaune pour le mettre dans le bac grenat... Une fois conforme, votre bac sera vidé à la prochaine collecte !

Le saviez-vous ? Une poubelle bien triée, c'est une dépense évitée ! Alors, soyons tous vigilants sur la qualité des déchets déposés dans nos bacs.



**SCANNEZ POUR
CONNAÎTRE LES
CONSIGNES DE TRI**

**Un doute ? Contactez-nous
au 05 62 79 15 30.**



BAC JAUNE : ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES

Présence en grande quantité de cartons autour du bac

(ils doivent être amenés en déchetterie)

Présence de sacs

(les emballages doivent être déposés en vrac, vides de tout contenu et non imbriqués)

Présence de verre

(les pots, bocaux et bouteilles doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet)



BAC GRENAT : ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES

Présence déchets verts

Présence de sacs de ciment, placoplâtre

Présence d'huile
(alimentaire, vidange)

Présence de déchets dangereux
(piles, lampes, néons...)

Réalisation de voies vertes

Comme chaque année, la commune réalise des travaux d'aménagement et lance des études pour préparer les années suivantes. Après les travaux de la RD 30 avec le piétonnier, une étude de voie verte a été lancée.

Le Conseil Municipal a voté pour l'acquisition de foncier le long de la route de Caminas d'une part et du chemin de la Galenne d'autre part. Ces projets s'inscriront dans les budgets 2025 et 2026 afin de réaliser **un accès sécurisé pour les piétons et les vélos.** Route de Caminas, cela permettra de relier le centre du village au hameau de Grisou. Quant au chemin de la Galenne, l'aménagement, reliera le chemin de Peschuscla au chemin du Château, ce qui permettra de rejoindre Bouloc à pied ou à vélo.

Point sur les travaux de voirie

Concernant la RD30, route de Bouloc, les travaux sont terminés et le trottoir du carrefour des Croustets jusqu'à la limite de Bouloc a été réalisé **en enrobé drainant ce qui permet une absorption importante des eaux de pluie sur la route.**

Le cheminement partagé, piétons-cycles, devient de plus en plus fréquenté pour les balades, le footing ou le vélo. Ceci nous conforte dans la nécessité de réaliser de tels projets pour la sécurité et le confort des habitants de notre commune.



Programme de végétalisation des espaces communaux

Dès cet automne, **dix arbres d'essences locales variées et adaptées à notre territoire** (chêne vert, chêne rouge, frêne, micocoulier, arbre de Judée) ont été plantés à l'espace de loisirs. Un programme de végétalisation modérée des autres espaces communaux reste à définir.

Vidéoprotection

Comme déjà évoqué dans un précédent numéro de notre magazine, **la vidéoprotection est opérationnelle pour couvrir les bâtiments suivants** : la nouvelle mairie, les ateliers municipaux, la maison médicale et la salle des fêtes. Des panneaux indiquent la mise en place de la vidéoprotection sur chaque bâtiment.

Afin de protéger au mieux nos bâtiments communaux ceux-ci **sont également équipés d'alarmes** permettant d'intervenir le plus rapidement possible en cas d'alerte. La vidéoprotection venant en appui permettra aux forces de l'ordre de compléter leur enquête si nécessaire.



PLU – 2^{ème} modification

L'enquête publique de la 2^{ème} modification du PLU a eu lieu du **26 novembre au 13 décembre 2024**.

Pour rappel cette modification porte sur les points suivants :

- Faciliter la réalisation de projets en ajustant certains points du règlement écrit ;
- Rectifier deux erreurs matérielles ;
- Permettre le changement de destination pour deux bâtiments en zone A ;
- Permettre l'agrandissement de la maison médicale.

Prochaines étapes :

Le commissaire enquêteur doit transmettre son rapport sous un mois. La proposition d'approbation de cette modification du PLU devrait être soumise au conseil municipal courant du premier trimestre 2025. Le PLU deviendra définitif deux mois après cette date.



Containers poubelle sur la voie publique

Pour rappel, dans chacun des secteurs de la commune nos poubelles sont ramassées selon le calendrier publié par la CCF et comme le rappelle le règlement communal, celles-ci doivent **être déposées la veille à partir de 18h00 et rentrées le jour suivant après relève**. Nous constatons encore **des containers qui stagnent sur le bord des routes de façon permanente** en dehors des emplacements prévus à cet effet. Les containers doivent être rentrés à l'intérieur des propriétés, ce qui évite entre autres le fait de les retrouver au milieu des voies, nous approchons des périodes où des coups de vent les emportent. Nous vous demandons de veiller à rentrer vos poubelles pour la sécurité de tous et pour l'esthétique du village.

Merci de nous aider à conserver une commune sécurisée et agréable.

Nouveaux horaires déchetterie

Pour faciliter l'accès à la déchetterie, les horaires ont évolué depuis le 1^{er} novembre 2024.

Fronton

Lun.	09h00-12h30 13h30-18h00
Mar.	Fermé
du Mer. au Ven.	09h00-12h30 13h30-18h00
Sam.	09h00-18h00
Dim.	09h00-12h15 13h45-17h30

Nuisances sonores



Cette réglementation est applicable toute l'année, en voici un rappel:

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 encadre les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne, en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses, tronçonneuses, perceuses...

Les activités momentanées de bricolage ou de jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage peuvent être effectuées seulement selon les jours et horaires suivants :

- **Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**
- **Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 16 h à 18h**

Le guide Manger-Bouger pour les parents d'enfants de 4 à 11 ans



Comment continuer à lui transmettre le plaisir de bien manger mais aussi de bouger ?

Quelles quantités d'aliments proposer au fur et à mesure qu'il grandit ?

Quels menus pour toute la famille au quotidien ?

Dans ce guide, vous retrouverez **les recommandations actuelles concernant l'alimentation, l'activité physique et la sédentarité pour les 4-11 ans**, mais aussi des conseils, des recettes simples, des astuces et des activités à pratiquer en famille, à intégrer au quotidien selon vos habitudes de vie.

Santé publique France a publié ce guide téléchargeable sur le site www.mangerbouger.fr et disponible en version papier à la mairie.

Retour sur le repas des aînés 2024

Belle journée de joie et de partage pour nos aînés lors du **traditionnel repas offert par le CCAS et la commune le samedi 30 novembre**. L'excellent repas concocté par la cuisinière de la cantine scolaire assistée de son équipe a été servi par les élus et les membres du CCAS. Le duo « Feu d'camp » avec son concept de chansons à la demande a ambiancé tout le long du repas en faisant participer les convives. Les amatrices et amateurs de danse n'ont pas hésité à nous démontrer leurs talents sur la piste de la salle des fêtes. **À l'année prochaine pour une nouvelle journée ensemble !**



Activités Physiques Adaptées avec Siel Bleu

Voilà quelques semaines que les activités physiques adaptées, gratuites pour les seniors et proposées par Siel Bleu, ont repris pour la troisième année consécutive. **Ces activités sont financées par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).** Leur coût réel représente un total de 6 400 € (sans compter l'adhésion financée par le CCAS).

Ce financement n'étant pas pérenne, **une étude va être menée par le CCAS** pour déterminer le pourcentage de sa participation et par conséquent celui de chaque adhérent lorsque cette aide cessera d'être accordée.

Ateliers collectifs numériques

Laurie Selve, conseillère numérique de la Communauté de Communes du Frontonnais vous propose **des ateliers collectifs sur la commune pour 2025.** Pensez à vous inscrire car les places sont limitées.

Date/horaire	Lieu	Thème et infos	Niveau
Mercredi 8 janv. 2025 De 10h30-12h	Salle verte	Prendre un rendez-vous médical avec Doctolib Objectifs : A l'issue de la présentation, les participants auront découvert la création d'un compte sur la plateforme Doctolib, ainsi que la prise de rendez-vous et seront capables de se repérer sur la plateforme. Nombre de participants limité	Intermédiaire
Mercredi 5 fév. 2025 De 10h30-12h	Salle verte	Vendre un objet sur une plateforme de vente et d'achat en ligne : Le Bon Coin	Intermédiaire

Contact

Tel : 06 75 41 89 15

Mail : laurie.selve@cc-dufrontonnais.fr

Plan d'alerte et d'urgence

Dans le cadre du dispositif « **PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE** », la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc recense, à travers un registre, les personnes fragiles, âgées, en situation de handicap ou isolées résidant à leur domicile. Si l'alerte météorologique (canicule ou grand froid) ou de crise sanitaire est déclarée par la Préfecture, ce registre doit permettre de guider l'action des services sanitaires et sociaux envers les populations vulnérables. **Les personnes inscrites sur**

le registre seront alors contactées pour recenser leurs éventuels besoins. Cette inscription n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Si vous souhaitez vous inscrire, vous devez compléter le questionnaire page 11 et le retourner à la Mairie dans les meilleurs délais. **Cette inscription est à renouveler chaque année.** La demande peut également être faite par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle).

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE ANNÉE 2025

(à retourner à la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc)

NOM PRENOM.....
 DATE DE NAISSANCE/...../.....
 ADRESSE.....
 TELEPHONE

Demandeur pour le registre nominatif 2025 :

- Vous même
- A la demande d'un tiers, précisez.....

Situation actuelle :

- Personne en situation d'handicap
- Personne âgée
- Personne malade
- Personne isolée
- Autre, à préciser.....

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE : NOM - PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
Famille Voisin Ami Médecin Autre, précisez.....		
Famille Voisin Ami Médecin Autre, précisez.....		

Bénéficiez-vous d'aides à domicile ?	Bénéficiez-vous de soins à domicile ?
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

A Villeneuve-lès-Bouloc le.....

Signature

Ce registre est strictement confidentiel et consulté uniquement en cas d'alerte. La mairie est uniquement responsable de traitement et la mairie et le CCAS sont les uniques bénéficiaires et utilisateurs de ces informations. En application de la réglementation européenne (RGPD de 2018) et nationale (Loi « Informatique et libertés » de 1978 modifiée) relative à la protection des données, tout administré peut accéder et obtenir copie des données le concernant, s'opposer au traitement de ses données, les faire rectifier ou les faire effacer. L'administré dispose également d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Pour exercer ces droits, l'administré peut contacter la Mairie à l'adresse suivante (dpo@villeneuvelesbouloc.fr /place publique 31620 Villeneuve-lès-Bouloc). Vos données seront conservées à cette fin pendant la durée nécessaire au besoin d'information des administrés dans ce contexte.

Bienvenue Victoria



Suite au départ de Noémie, **Victoria vous accueille depuis le mois de septembre à la médiathèque.** Elle reprend le flambeau pour s'occuper avec enthousiasme de l'accueil et participera à l'organisation des animations et ateliers culturels.

Formée en communication, Victoria a ensuite fait un détour par la couture et la broderie, avant de leur préférer la lecture et la culture. **Passionnée par les arts graphiques,** elle saura vous proposer de beaux

livres jeunesse, qui raviront petits et grands. Rayon adulte, elle a un penchant pour **la littérature anglo-saxonne, la science-fiction et les essais** et sera ravie de vous conseiller sur ces sujets. Enfin, quel que soit votre âge, elle aura toujours une idée de **loisirs créatifs** à tester et espère pouvoir partager cette passion avec vous dans les mois à venir.

N'hésitez pas à venir la rencontrer.

Coup de cœur adulte

Chien de la casse, de Jean-Baptiste Durand
Film tout public, 2023



Dog et Mirales sont amis d'enfance. Ils vivent dans un petit village du sud de la France et passent la majeure partie de leurs journées à traîner dans les rues. Pour tuer le temps, Mirales a pris l'habitude de taquiner Dog plus que de raison. Leur amitié va être mise à mal par l'arrivée au village d'une jeune fille, Elsa, avec qui Dog va vivre une histoire d'amour. Rongé par la jalousie, Mirales va devoir se défaire de son passé pour pouvoir grandir, et trouver sa place.

Raphaël Quenard et Anthony Bajon jouent à merveille un duo inhabituel dans cette comédie dramatique. Mis en scène par Jean-Baptiste Durand, qui signe ici sa première réalisation, le film montre cette amitié déséquilibrée et mise à rude épreuve avec une justesse plus vraie que nature.

Pudeur, maladresse, joie et malaise ponctuent ce film où la jeunesse en milieu rural, trop peu explorée au cinéma, est enfin mise à l'honneur.

N'hésitez pas à passer l'emprunter (sans votre chien).



Coup de cœur jeunesse

Le nouvel arrivant, de Charly Delwart & Delphine Perret

Album jeunesse à partir de 3 ans

« Il est arrivé il y a quelques mois. Depuis, il est là tous les jours et il fait des choses étranges. Je n'imagine pas qu'il reparte un jour ».

Imaginé par l'écrivain Charly Delwart et illustré par Delphine Perret, *Le nouvel arrivant* pose un regard tendre et drôle sur l'arrivée d'un nouvel enfant dans une famille.



En observant l'évolution de ce petit être qui semble parfois venu d'une autre planète, les enfants apprennent à comprendre leur petite sœur ou frère et se reconnaîtront peut-être un peu. Les parents eux, y retrouvent aussi bien leurs souvenirs d'enfance que l'émerveillement de voir grandir leur propre enfant. Grâce au trait doux et simple de l'illustratrice, chacun peut reconnaître qui il souhaite dans ce personnage attachant.

Ce livre peut être également l'occasion de prendre le temps d'observer les particularités de chacun au sein de la famille et de célébrer ces petites choses du quotidien qui font « qu'on aime ces moments » passés ensemble.



Fermeture pour les fêtes de fin d'année

La médiathèque sera exceptionnellement fermée les mardis 24 et 31 décembre de 15h00 à 18h30.

Espace jeux

Dans ce nouvel espace jeux, mis en place début septembre, **la commune a investi dans plus d'une trentaine de jeux pour tout âge**. Vous avez déjà été nombreux à venir découvrir cet espace, dans lequel de nouveaux jeux continueront de sortir tous les mois !



Après-midi jeux en famille

Vous avez été plus d'une trentaine à avoir répondu à l'invitation à cet après-midi organisée le mercredi 24 juillet à la médiathèque. Mathieu Cassou, membre de l'association Homo Ludens, était là pour animer les différentes tables de jeu. **L'après-midi a rencontré un vrai succès** et a permis un moment d'échanges entre les participants.

Des animations similaires continueront d'être proposées à la médiathèque !



Espace jeux-vidéos



Les jeux-vidéos ont été accueillis avec succès. Pendant 4 mois, la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne nous a prêté une Nintendo Switch et tout l'équipement correspondant pour mettre à disposition l'univers du jeu-vidéo dans la médiathèque. Vous avez été nombreuses et nombreux à vous y essayer, découvrant ainsi des univers très hétéroclites aussi bien adaptés aux enfants qu'aux adultes.

Atelier 3D

Mercredi 7 août, les jeunes ont pu découvrir l'univers de la bande dessinée et réaliser leur planche à partir d'une application mobile. Ils ont été accompagnés par Laurie Selve, conseillère numérique de la Communauté de Communes du Frontonnais.



Le service culture de la commune est sur Facebook !



Vous êtes déjà plus de 175 personnes à vous être abonnés à notre page « **Service culturel de Villeneuve-lès-Bouloc** » et nous vous en remercions. Vous y retrouvez les informations concernant l'actualité culturelle municipale : les spectacles, les ateliers, les expositions, les rendez-vous culturels, les coups de cœur, les nouveautés de la médiathèque, les retours sur images à ne pas rater et des infos pratiques pour votre quotidien. **Alors si vous ne voulez pas être les derniers informés, pensez à vous abonner.**

Les évènements de la saison culturelle ont toujours un grand succès

Spectacle « Parents »

C'est dans une ambiance incroyable que nous avons accueilli Melissa et Fred pour le spectacle « Parents » le samedi 1^{er} juin. **Plus de 330 personnes ont fait le déplacement pour cette soirée.** Les retours des spectateurs ont été unanimes, ce fut une soirée formidable du début à la fin !



Atelier parent-enfant « Petit soigneur »

C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli, dans le cadre de nos ateliers parent-enfant, Pepette, Chouquette, Toudou et les autres animaux médiateurs le samedi 28 septembre. Ce fut une matinée très enrichissante pour **découvrir, nourrir et prendre soin des animaux** dans une ambiance sereine tout en douceur. Bravo aux enfants d'avoir pris soin des animaux et de s'être transformés en vrais petits chefs pour réaliser de magnifiques brochettes et mandalas. Un nouvel atelier est en préparation pour le second semestre 2025.



Spectacle « À la bibliothèque Zoé »

Après s'être produite au théâtre de la Violette à Toulouse, la voilà de nouveau chez nous ! **Comme à son habitude Zoé affiche complet à chacun de ses spectacles.** Le samedi 14 septembre elle est revenue et cette fois ci, elle était à la bibliothèque. Mais rien ne s'est passé comme prévu...

Tout le monde a été émerveillé par la drôle de momie bavarde, les secrets de pyramide enfouis, la cascade lumineuse et l'incroyable licorne. L'imagination des enfants et des plus grands n'a pas eu de limites.



SPECTACLE TOP 80

Samedi
24
Mai

SALLE DES FÊTES
VILLENEUVE-LÈS-BOULOC

Tarif : 15 €

Réservation des billets en ligne
sur www.villeneuvelesbouloc.fr
ou à la médiathèque.

AVEC LE CABARET ROBINSON



Mobilier de l'église

Le banc d'oeuvre, vestige rare d'une institution disparue.



Il attire l'attention. Adossé au mur de la nef, sur le côté droit, à mi-parcours lorsque l'on se dirige vers le chœur, ce banc présente un aspect quelque peu défraîchi, révélateur de son ancienneté. Mais bien qu'il ne passe pas inaperçu, il est aujourd'hui délaissé ; personne ne s'y installe plus et l'on s'interroge parfois sur son usage.

Pourtant, en raison de sa conception assez élaborée, de son ornementation et de l'emplacement qui lui fut attribué, en vis-à-vis de la chaire, on saisit, au premier coup d'œil, que ce n'est pas un élément de mobilier ordinaire. Il comporte un dossier particulièrement élevé, destiné à le mettre en valeur ; à l'avant, il est pourvu d'un panneau servant à délimiter un espace clos auquel on accède par deux portillons latéraux, ce qui dénote une volonté de distinguer les personnes qui y prennent place du reste des fidèles. Par ailleurs, avec un peu de recul, l'on remarque qu'en toile de fond, le décor peint de faux marbre et fausses boiseries recouvrant une grande partie des murs de la nef s'interrompt pour être remplacé par un motif différent représentant une tenture qui serait faite d'un épais tissu profondément plissé. Tout suggère donc que les paroissiens qui occupaient ce banc jouissaient d'un statut supérieur.

De fait, le banc d'œuvre, puisque tel est son nom, était réservé aux membres du **conseil de fabrique**. Selon les spécialistes, c'est dès le treizième siècle, devant la complexité et la durée des chantiers d'édification des cathédrales gothiques (plusieurs décennies et parfois plusieurs siècles), que l'on avait imaginé la création d'organismes financiers centralisateurs dont le rôle serait de percevoir les recettes, d'effectuer le paiement des travaux et d'assurer la continuité des décisions à prendre sur d'aussi longues périodes. Ces comités d'un genre nouveau, composés d'ecclésiastiques et de laïcs, furent appelés « fabriques » (1). Celles-ci continuèrent d'exister au fil des siècles, jusqu'à la rupture brutale que constitua la Révolution. Elles furent ensuite rétablies et leur rôle redéfini par le Concordat de 1801 entré en vigueur l'année suivante avec l'adjonction d'articles complémentaires. Rappelons que ce traité conclu par Napoléon Bonaparte, alors Premier consul, et le pape Pie VII visait la réconciliation et la reprise de relations entre la France et le Saint-Siège. L'accord se traduisit essentiellement par une administration conjointe du catholicisme dans notre pays. Les historiens parlent, ainsi, d'une « Église de France fonctionnarisée » (création d'un ministère des cultes, rémunération des membres du clergé par l'État).

Certains articles du Concordat portent sur la nature juridique des fabriques ainsi que leur rôle : ce seraient des établissements publics ayant pour mission, d'une part, de collecter et administrer les fonds, et, d'autre part, de veiller à la conservation et à l'amélioration des édifices. Le conseil de fabrique, où siègeraient de droit le maire et le curé, serait constitué d'environ cinq membres. A Villeneuve-lès-Bouloc, les comptes rendus des réunions conservés comportent la plupart du temps six signatures. Ces personnes étaient communément appelées « fabriciens ». Trois d'entre elles formaient le bureau du conseil, selon le partage habituel des responsabilités (président, secrétaire, trésorier). Elles portaient le nom de « marguilliers » (du latin *matricularius* = celui qui tient les registres).

En ce qui concerne spécifiquement l'entretien des églises, des décrets ultérieurs précisèrent les obligations respectives des fabriques et des communes. A titre d'exemple, celui du 30 décembre 1809 dit que les premières devaient financer la décoration et l'embellissement intérieur des édifices et veiller à l'entretien courant de ceux-ci, mais les secondes étaient tenues de pallier l'insuffisance des revenus des fabriques pour atteindre cet objectif, lorsque les circonstances l'exigeaient. Le financement des grosses réparations, en revanche, incombait toujours aux communes. On imagine, ainsi, aisément le rôle central de négociateur joué par le maire, membre de droit du conseil de fabrique. Rappelons l'intérêt que présente pour nous ce



dix-neuvième siècle marqué par les dispositions du Concordat, puisque c'est au cours de cette période que notre église fut construite et son mobilier produit.

Les conseils de fabrique furent supprimés par l'entrée en vigueur de **la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État** qui mit fin au lien étroit instauré par le Concordat et définit un rapport nouveau du gouvernement français aux divers cultes pratiqués sur le territoire national (2). Les bancs d'œuvre perdirent ainsi toute utilité. Comme cela était prévisible, ils furent souvent jugés encombrants et sans véritable attrait esthétique. Dans la plupart des cas, on les déplaça ou bien on ne les conserva pas. L'église de Villeneuve-lès-Bouloc ayant heureusement échappé à toute entreprise de restauration abusive ou bien de modernisation radicale, nous avons la chance de posséder encore, bien à sa place, ce spécimen de mobilier liturgique qui, bien que modeste dans son genre, n'en témoigne pas moins des revirements que connut, dans ce domaine particulier, l'histoire politique et sociale de notre pays.

Ce texte complètera utilement le chapitre sur l'église de Villeneuve-lès-Bouloc qui figure dans notre livret sur le patrimoine architectural de la commune, paru en 2021.

Jean-Claude Mougribas

- (1) Quant à cette dénomination, on ne fit qu'emprunter un terme déjà utilisé et qui désignait, jusqu'alors, une église en cours de construction. Notons aussi que, par extension, le mot « fabrique », permettait de se référer à l'aspect purement matériel d'un édifice, c'est-à-dire, ses qualités, ses faiblesses et son devenir en tant que construction. On rencontre encore cet usage, de nos jours, dans le registre technique qu'imposent certains contextes. Ainsi, lors du dramatique incendie du 15 avril 2019, les experts ont-ils naturellement parlé des dommages subis par « la fabrique de Notre-Dame de Paris ». Le mot appartient aussi au domaine de la critique d'art lorsque, par exemple, on décrit un tableau composé d'un « paysage avec fabrique » pour noter qu'un bâtiment y est aussi représenté, mais sans que celui-ci ait un intérêt spécifique.

Ajoutons que l'on retrouve « un fabbricato » (= un bâtiment) dans la langue italienne, mais il s'agit là d'un élément du vocabulaire usuel et non d'un terme technique.

- (2) Cette loi est souvent mentionnée de façon erronée. Le mot « Églises » s'écrit avec une majuscule car il désigne les cultes en tant qu'institutions et non les édifices eux-mêmes. Par ailleurs, un pluriel est obligatoire puisque le texte concerne tous les cultes pratiqués.

Il est intéressant de noter que la loi ne s'appliqua pas aux deux départements alsaciens ni à celui de la Moselle, puisque ces territoires avaient été officiellement annexés par l'Allemagne à l'issue de la guerre de 1870. Ils conservèrent, par conséquent, leurs conseils de fabrique.

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons deux ouvrages de spécialistes de l'architecture ancienne qui comportent quelques passages sur les fabriques.

A propos de leur origine au Moyen-Age : Alain Erlande-Brandenburg, *La Cathédrale*, Fayard, 1989.

En ce qui concerne les conseils de fabrique au dix-neuvième siècle : Jean-Michel Leniaud, *Les cathédrales au XIX^e siècle*, Economica, 1993.

Accueil de loisirs

Retour sur l'été

Nous avons eu un très bel été au centre de loisirs, des températures idéales qui nous ont permis des animations quotidiennes autour des jeux olympiques.



Nous sommes également partis deux fois à la piscine d'Ingreo à Montauban pendant le mois de juillet.

Je remercie l'équipe d'animation présente durant toutes les périodes d'ALSH, pour son implication et son dynamisme auprès des enfants.

Rentrée scolaire

Nous sommes repartis pour une année, après un bel été nous sommes de retour avec de nouveaux projets.

L'équipe d'animation se compose de **18 personnes pour un total de 227 enfants.**

Je vous invite à lire le règlement intérieur présent sur le site de la municipalité, pour prendre connaissance des changements pour cette nouvelle année.

LES TAP : Temps d'Activités Péri-scolaires

Nous avons commencé les TAP, depuis le 17 septembre 2024. Je vous rappelle certaines modalités :

Ils sont animés de 16h à 17h les mardis et jeudis et de 8h50 à 9h50 les mercredis.

Les enfants qui ne participent pas aux ateliers TAP ont accès à des espaces de jeux libres. Il vous est alors possible de venir récupérer votre enfant à partir de 16h.

Projet à l'année

En plus des TAP présents chaque mardi, mercredi et jeudi, nous mettons en place des projets d'animation ouverts à tous sans inscription.

Dès septembre, nous construisons les règles de vie et nous élisons nos délégués.

Puis, nous fêtons Halloween en décorant l'école et en sortant, le 18 octobre, nos déguisements du placard. Nous partons ensuite dans la magie des fêtes de fin d'année, avec quelques blagues des lutins farceurs. **Un marché de Noël aura lieu le 19 décembre.**

Nous fêterons **le nouvel an chinois** pendant l'ALSH de février et **la fête de la Libération le 16 mai 2025.**

Pour les plus sportifs, nous organisons à l'année, **la ligue des champions.** Je rappelle que pour l'édition précédente, les grands gagnants étaient l'équipe du Paris Saint Germain, encore félicitations !

Pour conclure l'année, nous nous retrouverons **le 26 juin 2025 à la salle des fêtes pour le spectacle de l'ALAE.** Je vous remercie pour votre présence et vos remerciements pour le spectacle dernier.

L'Accueil de loisirs

Cette année, l'équipe d'animation a choisi **le thème des « 5 sens »** pour animer le centre de loisirs des mercredis après-midi.

Nous avons scindé l'année en 5 périodes :

- De septembre jusqu'en octobre nous animons autour de « **l'ouïe** »,
- De novembre à décembre autour de la « **vue** ».
- De janvier à février autour du « **toucher** »
- De mars à avril autour de « **l'odorat** ».
- Pour finir l'année de mai à juillet nous animons autour du « **goût** ».

Lors de cette dernière période, **des temps de repas dans le noir auront lieu.** Cela permettra aux enfants de réévaluer leur perception du goût tout en se réappropriant leurs différents sens.

Nous créons un planning d'activités autour du thème choisi. Les enfants se positionnent ensuite sur les différentes activités proposées.

Cette année en plus des TAP, **nous créons un partenariat les mercredis après-midi avec l'Association Pour la Culture et l'Environnement de la commune de Ville-neuve-lès-Bouloc (ACEV).**

Cet atelier permettra aux enfants la découverte de la biodiversité présente au sein de la commune.

Depuis le mois de novembre, nous mettons

en place avec **l'école de rugby de Saint-Jory des ateliers d'initiation** les vendredis de 16h à 17h.

Les ateliers sont menés par deux éducateurs du ballon ovale pour un effectif de 20 enfants.





Association des Parents d'Élèves (APE)

L'incontournable tournée croissants et la vente de sapins de Corrèze

Est-ce ce que vous savez que **la tournée croissants de Villeneuve-lès-Bouloc existe depuis plus de 40 ans !**

Le samedi 12 octobre matin, parents et enfants bénévoles ont arpenté le village en voiture, à pied et ... en VELO ELECTRIQUE ! Une première pour la distribution des croissants à Villeneuve-lès-Bouloc.

L'APE adresse un immense merci à tous ces parents pour leurs disponibilités et leurs bonnes humeurs.

Cette matinée s'est déroulée sous le signe de l'échange et du partage, toujours une occasion de rencontrer les habitants de Villeneuve-lès-Bouloc qui, par leurs anecdotes et leurs sourires, rendent cet événement encore plus agréable.

Nous remercions les habitants de chaque maison pour leur accueil et leur générosité.

C'est le regard amusé, que certains habitants nous demandent pourquoi l'APE ne propose pas d'autres viennoiseries... Mais que deviendrait la tournée croissants sans croissants !?!? À moins d'inclure des pains au chocolat (ou plutôt des chocolatinas... On va éviter de déclencher un débat !)

À l'année prochaine ! Toujours plus nombreux !

Cette année encore, l'APE de Villeneuve-lès-Bouloc a souhaité proposer **la vente de magnifiques sapins pour les fêtes de fin d'année.**

Samedi 7 décembre, la distribution s'est déroulée sur le parking de l'école. Malgré le froid de décembre, chacun était ravi de récupérer son magnifique sapin Nordmann de Corrèze. Grâce au bon de commande, chacun avait préalablement choisi la taille de son arbre. Il ne restait plus qu'à le décorer et y placer les cadeaux en dessous !

À vos agendas !

Les événements à venir organisés par l'APE sont :

- **Samedi 29 mars**, défilé du carnaval de l'APE suivi d'une boum endiablée à la salle des fêtes.
- **Dimanche 27 avril**, chasse aux œufs dans la petite forêt de Villeneuve-lès-Bouloc : une NOUVEAUTÉ pour tous les gourmands de chocolat !

L'APE est toujours à la recherche de parents qui pourraient se rendre disponibles lors des événements pour être en renfort sur certaines tâches à effectuer. Si vous souhaitez faire partie de l'équipe des membres actifs, n'hésitez pas à écrire à ape.vlb@gmail.com.



Moovance

Danièle Collodel, professeur de danse diplômée et instructeur diplômé Leaderfit de Pilates, vous propose les cours **des cours de Pilates :**

- Le mardi de 18h30 à 19h30 (Intermédiaires) et de 19h45 à 20h45 (débutants)
- Le mercredi de 19h15 à 20h15 (Intermédiaires)
- Le jeudi de 19h à 20h (Intermédiaires)

Contact :

Tel : 06 72 13 40 36

Mail : moovance31@gmail.com



Les patineurs villeneuvois

Une association grandissante !

Les Patineurs Villeneuvois sont fiers de commencer leur **27^e saison** avec toujours autant d'engouement de la part de leurs adhérents !

Notre club de glisse est une histoire familiale jusqu'au bout car il accueille cette année beaucoup de familles dont 16 en double inscription, 5 en triple inscription et 1 en quadruple inscription !

Ce sport qui a depuis un quart de siècle, toujours été toujours plus féminin, commence à attirer de plus en plus de garçons, surtout chez les ados, il faut le dire. Nous sommes à ce jour **55 % de femmes pour 45 % d'hommes** mais ce chiffre est en augmentation constante car les hommes n'étaient que 41 % l'année précédente et 39 % l'année encore avant. Nous allons peut-être arriver à la parité !

En février, tous les patineurs se donneront rendez-vous à la patinoire de Blagnac pour mettre en pratique ce qu'ils auront appris pendant les cours.

Glisser, tourner, sauter sera un jeu d'enfant et l'occasion d'impressionner les familles conviées également à cette sortie du club.

Nos patineurs sont toujours motivés...cela tombe bien, nous aussi !

Contact :

Site : <https://lespatineursvilleneuvois.fr/>



Association pour la Culture et l'Environnement de Villeneuve-lès-Bouloc



LE JARDIN PUBLIC PARTAGÉ DE VILLENEUVE-LÈS-BOULOC

Le jardin est maintenant en préparation de l'année 2025, année que tout le bureau et membres de l'ACEV vous souhaitent heureuse et prolifique.

Prolifique est le mot pour qualifier ce jardin qui a pris une ampleur rapide en cette année 2024, grâce à l'action conjuguée des adhérents. Les enfants de l'école et ceux de l'ALAE ont ainsi pu suivre les nombreuses plantations (fruits, légumes, plantes aromatiques) ainsi que l'évolution de la faune (hôtel à insectes) et de la flore.



Notre objectif : partager et construire avec toutes les personnes qui le souhaitent un beau jardin (sous forme de mandala...), dans le partage des bonnes pratiques horticoles, le tout dans une ambiance bienveillante et conviviale !

Si vous désirez faire évoluer le jardin et partager vos idées et connaissances en tenant compte des contraintes de la météo, du sol..., si vous voulez également en apprendre plus sur la permaculture, l'organisation et la préparation de sols pour votre jardin..., n'hésitez pas à nous rejoindre !

Nos rendez-vous :

Tous les samedis matin (sauf pluie battante...), des membres de l'association vous proposent de participer aux activités du jardin et aux échanges de pratiques.

Le 3^e samedi de chaque mois constitue un temps fort de nos activités pour planter, partager les récoltes et selon la saison organiser des dégustations autour des produits du jardin.

Contact

Mail : acevilleneuve@gmail.com

Téléphone : 06 68 09 01 28





Les petits papillons

Association d'assistantes maternelles de Villeneuve-lès-Bouloc

L'association a repris ses activités dès le mois de septembre et compte à ce jour **22 membres et une cinquantaine de tout-petits** qui se côtoient dans la salle multi-activités.

Les assistantes maternelles agréées et les parents ou accompagnants d'enfants de moins de 3 ans se retrouvent plusieurs matinées par semaine pour **partager un moment convivial et ludique**.

Les enfants ont à disposition une grande salle aménagée pour eux avec des jeux adaptés à leur âge et en accès libre (dînette, poupées, jeux de construction, voitures, livres...).

Les tout-petits ont leur espace dédié avec tapis et jeux d'éveil.

Des activités encadrées (constructions, puzzles, pâte à modeler, jeux en bois, dessins...) sont proposées aux plus grands s'ils le souhaitent chaque matinée.

Des ateliers dirigés sont organisés une fois par mois et la première activité est prévue début octobre 2024 sur le thème de l'automne (collage et peinture).

Les rendez-vous phares du calendrier :

- Le goûter de Noël,
- Le Carnaval avec sa « crêpes party »,
- La chasse aux œufs,
- Le pique-nique,
- Les sorties au jardin partagé (semis, récolte, dégustations) et parcs,
- Les goûters d'anniversaire des enfants...

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone afin de connaître nos conditions d'adhésion et recevoir les documents correspondants.

Si vous avez des jeux, des jouets ou du matériel de puériculture en très bon état qui ne servent plus, vous pouvez leur donner une deuxième vie au sein de l'association les Petits Papillons.

Contact :

Christine DUMAS : 06 83 17 84 69

Mail : lespetitspapillons31620@gmail.com



La joie de vivre

L'association accueille des séniors à partir de 55 ans de Bouloc et des communes environnantes.

Les activités sont diverses :

- Lotos,
- Repas avec animation,
- Sorties à la journée,
- Tous les mercredis de 14h30 à 17h00 : jeux, activités diverses et goûter.
- 1 fois/par mois, le jeudi section histoire et patrimoine.

- Tous les vendredis à 15h00 gym douce.
- Les mardis matin à 10h00 marche tranquille.
- **6 thés dansants par an à la salle des fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc pour 2025 les jeudis : 20 février, 03 avril, 12 juin, 10 juillet, 28 août et 20 novembre**

La cotisation est de 17 € / an.

Contact :

Renée CLAVIE Présidente : 06 74 99 32 32 ou le mercredi maison des associations de Bouloc.



Basket



La saison 2024-2025 est lancée !

Du mini basket jusqu'aux équipes séniors, pas loin d'**une vingtaine d'équipes sont engagées dans cette nouvelle saison.**

Les JO ont eu leur petit effet et nous comptons cette année pas mal de nouvelles recrues.

A l'heure où nous écrivons cet article, nous tablons sur un effectif final autour de **250 adhérents.**

Notre équipe sénior filles est engagée dans le championnat pré-national après avoir brillamment remporté le titre en régional 2 la saison dernière.



Les garçons évolueront eux en régional 3, ils sont cette année entraînés par un nouveau coach, Fred qui s'occupe également des U18.

Du côté du mini basket, c'est Sabrina qui encadre le mercredi après-midi les catégories de U9 à U11 et qui intervient également sur les U13 garçons.

Nous pouvons à nouveau compter sur Lucas qui gère toute la filière filles (de U13 à U18) et en charge de la commission mini basket.

Enfin Allan gère toute la partie correspondance club pour planifier et organiser tous les matchs du week-end.

Cette année encore, les bénévoles sont au rendez-vous (dirigeants, arbitres, coachs, parents référents, table de marque), rôles ô combien importants sans lesquels le club ne pourrait fonctionner...

Du côté convivialité et festivités, **la création d'un pôle évènementiel** dynamique au sein du club a déjà eu un effet « boost » avec plusieurs

événements déjà organisés :

- séjours cohésion de début de saison,
- tournée des croissants,
- Fête du mini basket,
- Tournoi fluo 3x3

Les prochains événements concernent les chocolats de Noël, puis plus tard dans la saison, la tombola, notre grand tournoi et bien d'autres événements festifs insufflés par cette nouvelle équipe !

Nous souhaitons à toutes et à tous une belle fin d'année et de bonnes fêtes de Noël.

N'oubliez pas que vous pouvez nous suivre sur les réseaux (Instagram, Facebook) et sur notre site internet vbb-basket.fr (toutes les infos et le programme de chaque week-end).

Et bien sûr, si vous voulez passer un bon moment, venez voir nos équipes dans les gymnases le week-end ! Spectacle et ambiance garantis !

Skate Rider's 31

Une nouvelle association Villeneuvoise !

L'association Skate Rider's 31 a été créée durant l'été afin de proposer une pratique du skateboard dans une association locale, conviviale et familiale.

L'association propose des cours de skate à partir de 6 ans le samedi et dimanche matin au skatepark de Villeneuve-lès-Bouloc ou dans la salle polyvalente. Venez apprendre, progresser et prendre du plaisir avec nos moniteurs Julien, Loris et Stéphane quel que soit votre niveau ou votre âge !

Pleins de projets en cours de finalisation : stage vacances, Noël de l'association, kermesse de fin d'année et bien d'autres surprises à découvrir au fil de l'année.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter (le premier cours est offert).

Contact :

Mail : skateriders31@gmail.com

Facebook : asso.skate-rider's

Instagram : https://www.instagram.com/asso.skate_riders/



Judo



Cet été a eu lieu **un séjour de judo organisé par le club de judo** avec le soutien de la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc.

Douze enfants âgés de 11 à 14 ans se sont retrouvés dans un camping 4 étoiles à Loupiac, dans la vallée de la Dordogne. Les enfants ont déplié leurs tentes, le sourire aux lèvres, pour passer six jours avec leurs deux encadrants Julien DALOD et Aurore JAYLES.

Tous les matins, après le petit déjeuner, avait lieu **un entraînement de judo en extérieur**, en lisière de forêt avec vue sur les vallons. Les après-midis étaient rythmés par différentes activités comme le Paint-Ball, le tir à l'arc, les escapes

games, une chasse au trésor etc... La piscine du camping a eu également un grand succès auprès des adolescents.

Plusieurs fois par jour, ils ont pu s'y amuser tout en se rafraichissant, car la semaine a été très chaude (du 28/07 au 03/08). Une randonnée suivie d'un pique-nique autour d'une slack-line (sangle tendue entre deux arbres) a permis aux enfants de découvrir la faune et la flore des environs.

Différentes soirées à thème ont également eu lieu au sein du camping : astronomie, DJ, orchestre...

Tous ces moments hors du temps, ont mis des paillettes dans les yeux des grands enfants.

Ce séjour s'est déroulé en autonomie totale, toute la logistique et l'organisation ont pu être mises en place grâce à un pick-up et un joli van bleu (transport des tatamis, tentes, bancs, tables, matériel de cuisine etc...).

Les jeunes judokas ont dû s'organiser pour prêter main forte afin de cuisiner les repas et assurer les missions quotidiennes de la vie en collectivité.

Une très bonne cohésion s'est installée rapidement tout autour du campement.

Ce projet sera reconduit l'été prochain...pour le plus grand plaisir de tous !



Comité des fêtes

Vous l'avez sûrement remarqué, l'année 2024 a été marquée par une nouvelle équipe du comité !

Vous avez été nombreux à venir à notre rencontre lors des différentes manifestations organisées sur la commune.

Alors un grand merci à vous tous pour votre confiance et votre sens de la fête !

Pour 2025, le Comité vous réserve encore de belles festivités, avec au programme :

- **La fête de la bière, le samedi 22 mars**
- **La fête locale, du vendredi 4 au dimanche 6 juillet**
- **Le vide-grenier, le dimanche 14 septembre**

Et **une soirée à thème** devrait également être prévue en octobre, encore un peu de patience..., celle-ci

vous sera dévoilée plus tard.

Nous vous attendons nombreux pour venir partager des moments festifs et de convivialité, quoi de mieux pour rencontrer les Villeneuvois et Villeneuvoises !

Et si vous souhaitez vous aussi faire partie du Comité, n'hésitez pas à contacter ou échanger directement avec l'équipe.

En attendant de vous retrouver, le Comité vous souhaite de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

A l'année prochaine !





L'amicale

Au travers des différentes sections, un des objectifs est de créer du lien social en se retrouvant partager une activité ou tout simplement un moment de détente.

« je dis...on marche »

Toujours un bon groupe de marcheurs, le jeudi après-midi, avec marche courte et marche longue, pour satisfaire tous les participants, quelles que soient leurs capacités sportives. Le plus souvent avec le même point de départ, et une adaptation de la distance et du dénivelé.

Des balades variées dans un rayon de 10/15 kms aux alentours de notre village, avec co-voiturage.

Généralement, le départ est fixé à 13h30, sur la place du village.

Si cela vous tente, vous pouvez rejoindre le groupe pour tester l'activité.



Partage tes sorties

Des sorties prévues au Bascala, entre autres, avec cette saison, plusieurs pièces de théâtre, des concerts et des spectacles d'humour.

Des propositions de sorties à la journée :

- La découverte de la chapellerie à Caussade (en semaine),
- Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue et sa collection d'art contemporain,
- Revel et Saint-Ferréol, musée du bois et de la marqueterie, musée le Réservoir, espace découverte du canal du midi



Club photo

Une modification du planning de nos rencontres cette année.

Toujours le même rythme, avec une rencontre par quinzaine :

- Deux consécutives, le lundi, toujours de 20h à 22h, à la salle verte avec un thème et un défi
- Une le samedi matin de 10h à 11h30, en extérieur, sur un lieu choisi.

Nous nous efforçons d'élargir nos compétences par le partage d'expériences, mais toujours dans la bonne humeur.

2 livres photos contenant les compilations des différents défis et thèmes des ateliers des 2 précédentes années ont été réalisés et un exemplaire de chacun est consultable à la Médiathèque.

Une expo photo sur le village sera finalisée dans le courant de l'année.



« le mardi.... on joue »



Nous nous retrouvons pour cette nouvelle année dans la salle de la Maison des Activités :

- Le mardi de 13h30 à 16h, autour de jeux divers : Scrabble, Qwirkle, Rummikub, SkyJo, Chromino, jeux de cartes ... et de tous les jeux qui vous tentent.

Vous pouvez aussi venir partager un moment de convivialité même

si c'est pour « papoter ».

Contact :

Mail : amicalevlb@gmail.com

Nous communiquons ensuite par groupe WhatsApp

> *Le sais-tu ?*

©monquotidien.fr

Défendre les espèces vivantes

La biodiversité

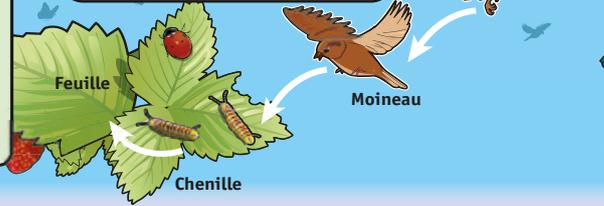
Dans le mot « biodiversité », « bio », c'est le vivant, et « diversité », c'est la différence... La biodiversité, c'est donc le fait qu'il existe beaucoup d'espèces d'êtres vivants sur la Terre. Ces êtres vivants, ce sont les animaux, les végétaux, les **micro-organismes** et les hommes.

Des millions d'espèces

On connaît aujourd'hui environ 1,4 million d'espèces vivantes. Tous les jours, certaines espèces disparaissent naturellement. Et d'autres apparaissent : on en découvre souvent de nouvelles. Des savants pensent qu'il peut y en avoir jusqu'à 20 millions sur la planète !

Des liens...

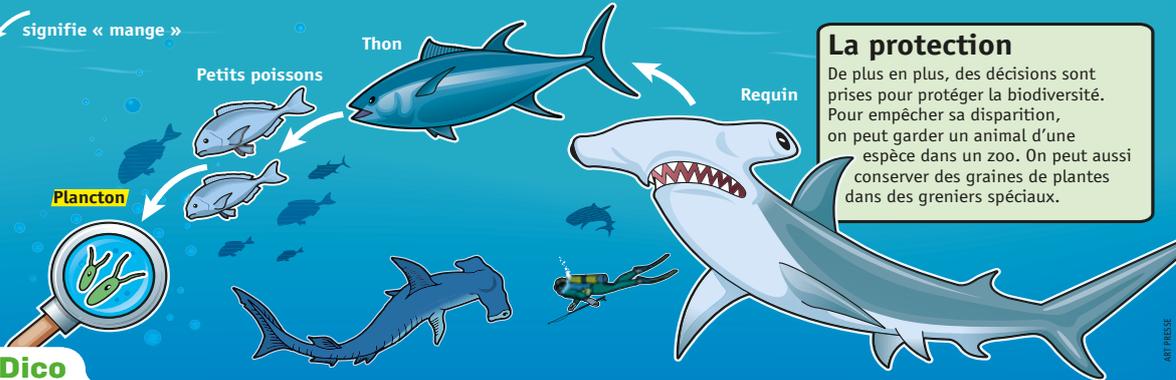
Pour vivre, pour se nourrir, les êtres vivants sont liés entre eux. On appelle cela les « chaînes alimentaires ». L'aigle chasse le moineau, qui se nourrit de chenilles, qui se nourrissent de feuilles...



... menacés

Dans une région, la biodiversité est donc en danger dès qu'un paysage, une espèce animale ou une espèce végétale risque de disparaître. Ce danger augmente avec les activités de l'homme : pollution, **urbanisation**, **braconnage**, **déforestation**... Et pourtant, l'homme a besoin de la biodiversité pour vivre !

← signifie « mange »



La protection

De plus en plus, des décisions sont prises pour protéger la biodiversité. Pour empêcher sa disparition, on peut garder un animal d'une espèce dans un zoo. On peut aussi conserver des graines de plantes dans des greniers spéciaux.

Dico

Micro-organisme : très petit être vivant.

Urbanisation : transformation d'un

endroit en ville.

Braconnage : chasse interdite par la loi.

Déforestation :

destruction de la forêt.

Plancton : très petit végétal ou animal vivant dans l'eau.

> *Mots mêlés*

La vie dans le sol

C O L L E M B O L E
 F K M S R D Z Q Y Y
 A T O P K A V S R J
 L A F O U R M I S G
 O U U A S Q W H F D
 M P B A C T É R I E
 B E X A C A R I E N
 R C F J J A K V K E
 I T E R M I T E U C
 C H A M P I G N O N

- bactérie
- termite
- taupe
- fourmis
- lombric
- acarien
- champignon
- collembole

> *Jeux des 12 différences*



En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

« Que vive mon village ! »

Élus de la minorité

DÉFINISSONS ENSEMBLE LE DEVENIR DE L'ANCIENNE MAIRIE

Le 20 octobre 2020 nous proposons la création d'un café associatif : « un tel café apporterait de nombreux services qui manquent tant à la population au quotidien : boissons, café, dépôt et vente de produits locaux, espace bureau partagé, relais de colis, produits de première nécessité mais aussi activités culturelles et récréatives »

Faute d'une participation suffisante, le marché de plein vent n'a pas pu être pérennisé et ceci malgré l'effort important du conseil municipal.

Ce résultat nous impose d'être pragmatique et de voir comment mieux impliquer l'ensemble de la population (sans oublier les adolescents) que ce soit dans la définition du projet de café associatif que dans sa réalisation.



Plutôt qu'un processus de projet conduit et décidé uniquement par le Conseil Municipal après simple consultation de la population, nous proposons que l'ensemble des parties prenantes participent activement à la définition des objectifs et à la construction du projet.

Les responsabilités seraient alors partagées entre les différentes parties, et les choix pris conjointement.

Le cadre budgétaire reste naturellement décidé par le conseil municipal.

Avec le concours et le soutien de toutes les associations, ce projet peut et doit réussir. Point de rencontre, et d'accueil permanent, le café associatif favorisera l'émergence et le développement de nouveaux projets pour le bien de tous.

Nous voulons croire à une commune dynamique et solidaire.

A.Faggion T.Pattyn

Majorité municipale

Projets concernant l'école communale et son réfectoire

Durant les quatre dernières années, notre école a fait l'objet d'investissements conséquents pour créer un environnement favorisant l'apprentissage et les conditions d'accueil de vos enfants, dont le bénéfice a également été partagé par les enseignantes, les animateurs et les agents intervenant au sein du groupe scolaire.

D'ores et déjà, **les travaux suivants ont été effectués :**

- Climatisation dans les 9 classes
- Divers matériels informatiques dans toutes les classes et espace numérique de travail
- Eau chaude dans les sanitaires
- Bancs extérieurs
- Nouvelles chaises et nouveaux bureaux dans les classes le nécessitant
- Visiophone
- Matériels sportifs
- Préau modulaire
- Plantation d'arbres

Toujours dans la poursuite de ses engagements pris en 2020, l'équipe de la majorité, élue avec plus de 70% des voix, vous informe des prochaines étapes de ses missions :

- Le **CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)** a déjà été saisi pour nous accompagner dans notre réflexion sur l'évolution du groupe scolaire, incluant le réfectoire (par exemple : devenir des préfabriqués, etc.).
- **La commission Grands Travaux** du mois de novembre a été spécialement dédiée aux futurs projets pour la commune et notamment ceux concernant l'école et le réfectoire, tout en sachant que **la commune dispose du foncier nécessaire** pour ces projets.

Les enfants de Villeneuve-lès-Bouloc restent toujours au centre de nos engagements car ils sont l'avenir de notre village.

État civil

NAISSANCES



Le 03 août 2024

RAYNAL-VALENZUELA Milo

DÉCÈS



Le 09 juillet 2024

BAQUÉ Michèle née CARRIÈRE

Le 20 août 2024

GONZALEZ Danielle née RUGET

Le 23 août 2024

ROYERE Nella née SCLABAS

MARIAGES



Le 10 août 2024

BARBERI François et DE OLIVEIRA Laura

Le 24 août 2024

MALATERRE Christophe et THOMAS Nathalie

Le 07 septembre 2024

BLANCHET Sébastien et SANCHEZ Julie

Le 14 septembre 2024

HEDJAL Romain et MARTIN Coralie

Le 14 septembre 2024

DUJARRY Ludovic et LATOUR Clémence

Le 12 octobre 2024

VIGNAUX Fabien et BONNET Emilie

Agenda

JANVIER

Mercredi 8 jan. 10h30

Atelier collectif numérique
Salle verte

Mercredi 8 jan. 16h30

Atelier Bidouilles et bidules
Maison des activités

Vendredi 10 jan. 19h30

Cérémonie des vœux du Maire
Salle des fêtes

Samedi 18 jan. 9h30

Atelier parent-enfant « Tissage créatif »
Maison des activités

Samedi 18 jan. 14h00

Atelier adulte « Tampon gravé »
Maison des activités

Dimanche 26 jan. 16h30

Spectacle « D'Artagnan mon héros »
Salle des fêtes

FÉVRIER

Mercredi 5 fév. 10h30

Atelier collectif numérique
Salle verte

Mercredi 5 fév. 16h30

Atelier Bidouilles et bidules
Maison des activités

Samedi 8 fév. 10h00

Atelier parent-enfant « Yoga et jeux en duo »
Salle des fêtes

Samedi 15 fév. 10h00

Spectacle « J'suis là té où ? »
Salle des fêtes

Jeudi 20 fév.

Thé dansant
Salle des fêtes

MARS

Mercredi 5 mar. 16h30

Atelier Bidouilles et bidules
Maison des activités

Samedi 15 mar. 10h30

Spectacle « Le mystère Marry Cotter »
Salle des fêtes

Samedi 22 mar.

Fête de la bière
Salle des fêtes

Samedi 29 mar. 18h00

Atelier adulte « Relaxation sonore »
Salle des fêtes

Samedi 29 mar.

Carnaval APE
Salle des fêtes

AVRIL

Mercredi 2 avr. 16h30

Atelier Bidouilles et bidules
Maison des activités

Jeudi 3 avr.

Thé dansant
Salle des fêtes

Samedi 5 avr. 10h30

Spectacle « Petit escargot où sont tes ailes ? »
Salle des fêtes

Samedi 12 avr.

Inauguration
Nouvelle mairie

Dimanche 27 avr. 10h30

Chasse aux œufs APE
Bois du 8 mai

MAI

Mercredi 7 mai 16h30

Atelier Bidouilles et bidules
Maison des activités

Week-end du 17 mai

Fête de la libération
Salle des fêtes

Samedi 25 mai 20h30

Spectacle « TOP 80 »
Salle des fêtes

JUIN

Mercredi 4 juin 16h30

Atelier Bidouilles et bidules
Maison des activités

Jeudi 12 juin

Thé dansant
Salle des fêtes

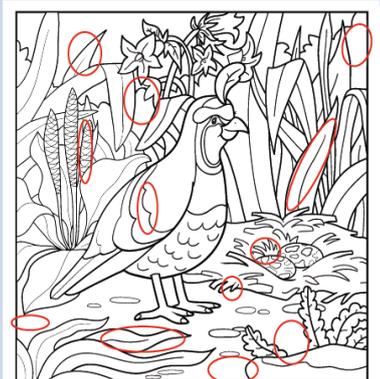
Samedi 14 juin 9h30

Raconte-moi...un auteur
Médiathèque

Samedi 26 juin

Spectacle ALSH
Salle des fêtes

SOLUTION





Voeux du Maire

**VENDREDI 10 JANVIER
À 19H30**

**suivis d'un apéritif dinatoire
à la salle des fêtes**